



# EXTRAIT

## du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Subvention ADEME  
pour le vélobus

L'An Deux Mille Vingt, le huit juin dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 26  
Absents : 03

Présents : MM Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Vallon.

Pour : 28  
Abstentions : /  
Contre : 1

Excusé(e)s : MM Boukal (pouvoir à Tolfo), Durif (pouvoir à Lorenzo), Souche (pouvoir à Noël).

Secrétaire : Mme Bayle.

Afin de répondre aux enjeux de mobilité internes au Teil et notamment de liaison entre la nouvelle école et les habitations des familles, Le Teil propose un projet de médiation vélo et la mise en service d'un vélobus. L'action comporte trois axes majeurs ainsi qu'un axe transversal. Elle sera coordonnée dans son ensemble par la mairie du Teil.

- Conception et homologation du vélobus pouvant transporter jusqu'à 30 enfants et pilotée par la société Véloknibus.
- Mise en place participative du service pilotée par l'association Mobilité 07/26.
- Actions de sensibilisation et de formation au vélo portée conjointement par l'association Mobilité 07/26 et la mairie du Teil.
- Communication (transversal).

La phase de conception/homologation est pilotée par la société Véloknibus. Les phases de mise en œuvre du service et de sensibilisation sont pilotées par l'association Mobilité 07 26 et met les habitants au centre de la réflexion.

Le coût total du projet est évalué à 340 050 €. Il est proposé de solliciter auprès de l'ADEME une subvention de 100 000 euros au titre de l'appel à manifestation d'intérêt TENMOD (territoires de nouvelles mobilités durables zones périurbaines et peu denses).

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,

- décide de solliciter une subvention de 100 000€ auprès de l'ADEME dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt TENMOD pour le financement du projet de médiation vlo porté par la commune.

- autorise le Maire à procéder aux formalités nécessaires.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Olivier PEVERELLI

